



**Forum: Autour de WD**

**Topic: Protéger un concept**

**Subject: Re: Protéger un concept**

Posté par: william

Contribution le : 15/12/2004 14:04:13

Merci

Cela ne répond pas hélas à ma question mais permet de trouver une nouvelle voie.

Extrait

Enfin, la conclusion d'un accord de confidentialité peut être envisagée lors de négociation d'une collaboration avec des partenaires financiers, industriels ou commerciaux. Ce type d'accord permet d'échanger des informations avec un tiers en imposant à ce tiers l'obligation de non divulgation.

Parce que à la limite je le propose tout de suite et je m'occupe de rien, sauf de ma présence en tant que consultant de mise en place et exploitation.

La question est savoir comment rédiger cet accord sans trop de faille et aller voir les "gros"

Merci en tous les cas.

William

Ps je trouve tout de même que c'est assez mal foutu comme truc